

Image not found or type unknown



Signature pour jugement peine

Par **Thomas elodie**, le **03/06/2018** à **11:52**

Mon conjoint est incarcéré et à prit un an pour évasion d.une précédente peine il a été fugitif 4 ans et cela fait depuis mars qu'.il est en prison et à eu son jugement jeudi 31 mai pour une sortit en bracelet il n.a pas le document à signe de son jugement est ce normal et personne ne lui a dit que pour son jugement c.etait refuser d.apres son avocat il peut signe d.apres mon conjoint c.est un vis et son avocat dit que pour le bracelet c.etait trop tôt de demander il faut attendre septembre ??